

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Band:** 45 (1972)

**Heft:** 4

**Artikel:** Le bois et son utilisation dans la construction de l'avenir

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-127310>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

secondaires (en fonction de facteurs économiques, sociologiques, psychologiques ou autres).

Dans le cadre de la politique suivie par les pays à économie de marché, certaines tendances peuvent être dégagées. On augmente peu à peu les loyers anciens pour les rapprocher de la valeur réelle du logement offert, et l'on cherche à améliorer et à moderniser le parc ancien. Pour développer la mobilité dans les limites du parc actuel, on crée, entre le secteur «social» et le secteur privé, des secteurs intermédiaires à l'intention des ménages jouissant d'une certaine aisance, avec l'espoir que les catégories à faible revenu emménageront dans les logements évacués par les premiers suivant une politique délibérée de «tamisage» (Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne et France, par exemple). Mais il se pourrait que cette formule se révèle plus difficile à appliquer dans les années à venir, où l'on entreprendra des opérations massives et coûteuses de remplacement de logements insalubres. Peut-être faudra-t-il alors accroître le nombre et le montant des allocations individuelles de loyer. Dans certains pays, on crée des ressources supplémentaires pour la construction de logements «sociaux», par exemple en demandant un intérêt raisonnable sur les prêts à la construction de logements sociaux, jusqu'ici accordés sans intérêt ou à un taux d'intérêt très bas. La hausse des loyers des logements sociaux anciens qui en résulte est compensée en partie par l'augmentation des revenus, et l'écart entre les loyers anciens et les loyers nouveaux s'en trouve réduit (comme en République fédérale d'Allemagne). Dans d'autres pays, on arrive à un résultat analogue, grâce surtout à une formule selon laquelle les autorités locales qui disposent d'un parc assez important de logements locatifs en fixant le loyer d'après la valeur «réelle» du logement et non pas d'après les coûts effectifs de construction.

## Perspectives

Contrairement à l'idée – souvent exprimée dans les monographies par pays – que la politique des pouvoirs publics viserait à «résoudre» le problème du logement dans un délai déterminé, il semble que les gouvernements aient de plus en plus conscience du caractère plus ou moins chronique de ce problème et de la nécessité d'une intervention croissante de leur part.

Presque tous les pays européens s'attendent que la construction de logements reste très active ou même se développe dans les années à venir. Cela tient peut-être essentiellement, non seulement à ce qu'ils comprennent mieux l'incidence des facteurs qui déterminent les besoins en logements (indiqués au début de la présente section), mais aussi aux conséquences escomptées d'une croissance économique soutenue et aux pressions qui s'exercent de plus en plus en vue d'améliorer l'environnement dans les agglomérations. Pour mieux comprendre ce qu'impliquent les tâches qui les attendent, les pouvoirs publics devront peut-être revoir de fond en comble la portée, les objectifs et les instruments de leur politique du logement.

## Le bois et son utilisation dans la construction de l'avenir

Il est probable que la participation du secteur du bois et de ses dérivés dans l'expansion de la construction aura à l'avenir tendance à diminuer. On constate, en effet, que les secteurs du bâtiment subissent actuellement une profonde transformation: non seulement les conceptions architecturales se modifient, mais les techniques et les méthodes d'organisation de la construction connaissent aussi des progrès de plus en plus marqués.

Des chercheurs de Battelle-Genève ont été frappés par les problèmes que pose une telle évolution aux producteurs de bois et aux fabricants de panneaux. Ils lancent actuellement une étude internationale qui sera financée conjointement par un certain nombre de sociétés opérant dans les secteurs de la production, de la transformation et de la distribution du bois, des panneaux et du papier. Son objet est de créer un ensemble cohérent d'informations techniques, économiques et commerciales afin d'étayer les décisions de ces sociétés dans les domaines de la politique de recherche et de développement, de la diversification, des investissements et de la stratégie commerciale.

Bien que les industries du bois et du papier aient déjà mis au point un grand nombre de produits capables de résister à la concurrence, elles ont encore à faire face aux problèmes qui seront examinés dans ce projet. Au nombre de ceux-ci figurent le développement technique de la construction, l'évolution relative des prix des matières premières et des produits finis (éléments et ensembles préfabriqués) ainsi que la concurrence et la complémentarité d'autres matériaux, tels que plastiques, fibres minérales, métaux, etc.

Le fait que les prix du bois aient augmenté plus rapidement que ceux des matériaux concurrents ne simplifie pas ces problèmes, car il modifie les circuits traditionnels de distribution et de transformation. De manière générale, les producteurs de matières premières sont de plus en plus obligés de s'intéresser activement à l'utilisation finale de leurs produits, au fur et à mesure que des normes et des méthodes industrielles sont introduites dans le bâtiment. L'industrie du bois devra à l'avenir participer à l'utilisation finale de ses produits en apportant une assistance technique plus poussée aux utilisateurs, et inclure certaines fonctions de service dans son activité traditionnelle.